



COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20260420-26 01619-DE
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 20 avril 2026 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 17

Conseillers représentés : 5

Date de convocation : 15 avril 2026

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Maxime KERN, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Petra BLESCHKE, Mme Carole HAMMER, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Stéphane LEMMEL, Mme Joan MAAGER, Mme Marion NOLETTA, M. Matthieu SCHMITT, M. Justin VOLTZENLOGEL

Absents excusés avec pouvoir : M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Magalie CAMUS, pouvoir à Mme Michèle NAVE
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Joan MAAGER
M. Thomas JUND, pouvoir à M. Matthieu SCHMITT

Absent excusé sans pouvoir : M. Julien LEHMANN

Objet : Affectation du résultat 2025

Le Compte Administratif de l'exercice 2025 a été approuvé par le conseil municipal le 20 avril 2026. Les résultats sont par conséquent repris au budget primitif 2026. Le Compte Administratif 2025 présente :

- un excédent de fonctionnement de **193 106.19 €** (excédent de 364 078.62 € en 2024)
- un excédent d'investissement de **338 840.85 €** (excédent de 292 788.57 € en 2024)

Seul le résultat de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une décision d'affectation par l'organe délibérant.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 13 avril 2026,

Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : **91 619.92 €**
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau compte 002) : **101 486.27 €**

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 23 avril 2026

Publiée ou notifiée le 23 avril 2026

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Carole HAMMER